

Cap Camping

Police N° 7 905 660



Annulation



Responsabilités

Garanties

Plafonds et Franchise

ANNULATION

Montant maximum pris en charge
par emplacement
Franchise :

5 000 e
3% / min 15 e
du voyage

ARRIVEE TARDIVE

Maximum 3 jours manqués
Franchise

Au prorata temporis
1 jour

GARANTIE FRAIS D'INTERRUPTION

Remboursement au prorata temporis
(y compris les éventuels frais de nettoyage)

1 000 e par emplacement

GARANTIE INTEMPERIES

Chambre d'hôtel

100 e par nuit 5 jours maxi

GARANTIE BRIS DE MATÉRIEL DE CAMPING

Location de matériel

250 e par emplacement

GARANTIE DESTRUCTION AUX AFFAIRES PERSONNELLES DE L'ASSURÉ

Remboursement des frais de 1^{ère} nécessité

250 e par emplacement

GARANTIE RESPONSABILITE LOCATIVE

Dommmages matériels et immatériels
Franchise

10 000 e par contrat
100 e